

République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	30	31

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 04/05/2026  
Et  
**Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 11/05/2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE SANCERGUES, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 23/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 23/04/2026.

**Présents :** Mme DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, Mmes : BARRIERE Christelle, BROC Caroline, EGROT Stéphanie, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, MICHAUD Nathalie, RICHARD Isabelle, ROGER Stéphanie, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BALLANT Jean-Pierre, BOULMIER Eric, BUTOUR François, CARLIER Thierry, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DEBONO Yves, DUPREZ Thierry, FERTÉ Hubert, GAUTHIER Fabrice, GUILLAUMAIN Serge, JEAMPIERRE Thierry (arrivé à 18h35), LE CAM Olivier, MERCIER Hubert, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, POUVESLE Philippe, ROBERGE Stéphane, SERVOIS Bertrand

**Absents (es) Excusés (es) :** Excusé(s) ayant donné procuration : M. QUIGNON Philippe à M. POLICARD Philippe

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme RICHARD Isabelle

**CDC2026037 – Subventions 2026**

*Sur proposition de la commission budget, après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide d'octroyer les subventions suivantes :*

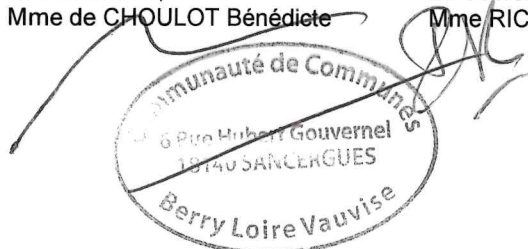
Université rurale	200,00 €
Fédération des Œuvres Laïques	1 000,00 €
Association sportive du collège (STEP)	800,00 €
Jeunes agriculteurs	1500,00 €

*Les crédits seront inscrits au budget 2026.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En CDC le 30/04/2026  
La Présidente,  
Mme de CHOULOT Bénédicte

La Secrétaire,  
Mme RICHARD Isabelle



Envoyé en préfecture le 11/05/2026  
Reçu en préfecture le 11/05/2026  
Publié le 11/05/2026  
ID : 018-200032514-20260429-CDC2026037-DE

République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	30	31

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE SANCERGUES, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 23/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 23/04/2026.

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

**Présents** : Mme DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, Mmes : BARRIERE Christelle, BROC Caroline, EGROT Stéphanie, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, MICHAUD Nathalie, RICHARD Isabelle, ROGER Stéphanie, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BALLANT Jean-Pierre, BOULMIER Eric, BUTOUR François, CARLIER Thierry, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DEBONO Yves, DUPREZ Thierry, FERTÉ Hubert, GAUTHIER Fabrice, GUILLAUMAIN Serge, JEAMPIERRE Thierry (arrivé à 18h35), LE CAM Olivier, MERCIER Hubert, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, POUVESLE Philippe, ROBERGE Stéphane, SERVOIS Bertrand

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 04/05/2026  
Et  
Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 11/05/2026

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : M. QUIGNON Philippe à M. POLICARD Philippe  
**A été nommé(e) secrétaire** : Mme RICHARD Isabelle

**CDC2026038 – Affectation du résultat - Budget Général**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION	
A. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	61 803,27
B. Résultats antérieurs reportés	199 039,85
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
<b>Résultat à affecter : C. = A. + B. (hors reste à réaliser)</b>	<b>260 843,12</b>
<i>(si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)</i>	
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
D. Solde d'exécution cumulé d'investissement (précédé du signe + ou -)	- 25 995,15
D 001 (si déficit)	
R 001 (si excédent)	
E. Solde des restes à réaliser d'investissement (précédé du signe + ou -)	- 12 000,00
<b>Besoin de financement F.= D. + E.</b>	<b>37 995,15</b>
<b>AFFECTATION = C.=G.+H.</b>	<b>260 843,12</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b>	
<b>G.= au minimum couverture du besoin de financement F.</b>	<b>37 995,15</b>
<b>3) Report en exploitation R 002</b>	<b>222 847,97</b>
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (3)</b>	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

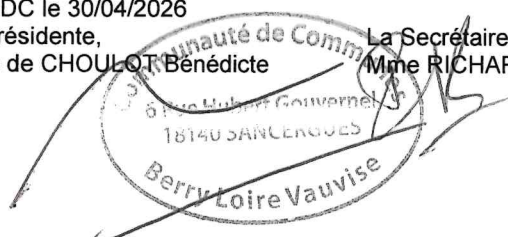
En CDC le 30/04/2026

La Présidente,

Mme de CHOULOT Bénédicte

La Secrétaire,

Mme RICHARD Isabelle



Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026

ID : 018-200032514-20260429-CDC2026038-DE



République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	30	31

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 04/05/2026  
Et

**Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 11/05/2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE SANCERGUES, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 23/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 23/04/2026.

**Présents** : Mme DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, Mmes : BARRIERE Christelle, BROC Caroline, EGROT Stéphanie, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, MICHAUD Nathalie, RICHARD Isabelle, ROGER Stéphanie, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BALLANT Jean-Pierre, BOULMIER Eric, BUTOUR François, CARLIER Thierry, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DEBONO Yves, DUPREZ Thierry, FERTÉ Hubert, GAUTHIER Fabrice, GUILLAUMAIN Serge, JEAMPIERRE Thierry (arrivé à 18h35), LE CAM Olivier, MERCIER Hubert, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, POUVESLE Philippe, ROBERGE Stéphane, SERVOIS Bertrand

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : M. QUIGNON Philippe à M. POLICARD Philippe

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme RICHARD Isabelle

**CDC2026039 – Vote du Budget Général**

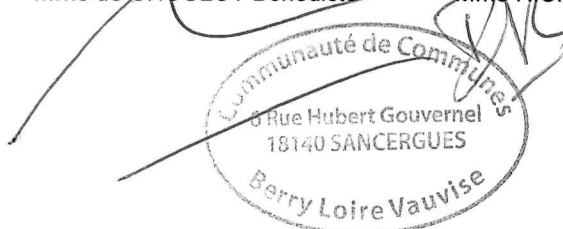
*Le Conseil Communautaire, après s'être fait présenter le budget général de la Communauté de Commune (444) 2026 qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 571 030,79 EUR et en section d'investissement à 137 995,15 EUR, l'approuve à l'unanimité.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En CDC le 30/04/2026

La Présidente,  
Mme de CHOULOT Bénédicte

La Secrétaire,  
Mme RICHARD Isabelle



Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026

ID : 018-200032514-20260429-CDC2026039-DE

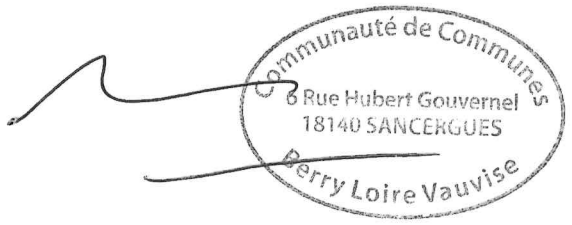


<b>IV - ANNEXES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 31  
 Nombre de membres présents : 30  
 Nombre de suffrages exprimés : 31  
 VOTES :  
 Pour : 31  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 23/04/2026









Présenté par La Présidente, Bénédicte de CHOULOT,  
 A Sancergues le 29/04/2026  
 La Présidente, Bénédicte de CHOULOT,



Délibéré par l'assemblée, réunie en session Ordinaire  
 A Sancergues, le 29/04/2026

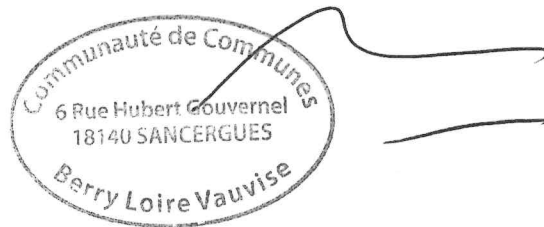
Les membres de l'assemblée délibérante,

Madame de CHOULOT Bénédicte, Présidente	
Monsieur LE CAM Olivier, Vice-Président	
Madame MENARD Francine, Vice-Présidente	
Monsieur POLICARD Philippe, Vice-Président	
Monsieur CARLIER Thierry, Vice-Président	
Madame BARRIERE Christelle	
Madame BROC Caroline	
Madame EGROT Stéphanie	
Madame GARNAUD Aurélie	
Madame MICHAUD Nathalie	
Madame RICHARD Isabelle	
Madame ROGER Stéphanie	
Monsieur AMIOT Jean-Christophe	
Monsieur AUCLERC Thierry	
Monsieur BALLANT Jean-Pierre	
Monsieur BOULMIER Éric	
Monsieur BUTOUR François	
Monsieur de CHOULOT Etienne	
Monsieur DE LEO Claudio	
Monsieur DEBONO Yves	
Monsieur DUPREZ Thierry	

IV – ANNEXES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
Monsieur FERTÉ Hubert		
Monsieur GAUTHIER Fabrice		
Monsieur GUILLAUMAIN Serge		
Monsieur JEAMPIERRE Thierry		
Monsieur MERCIER Hubert		
Monsieur PASQUÉ Jean-François		
Monsieur POUVESLE Philippe		
Monsieur QUIGNON Philippe	Absent excuse procurator a M. POLICARD P	
Monsieur ROBERGE Stéphane		
Monsieur SERVOIS Bertrand		

Certifié exécutoire par La Présidente, Bénédicte de CHOULOT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 11/05/2026, et de la publication le 11/05/2026

A Sancergues, le 29/04/2026



Envoyé en préfecture le 11/05/2026  
 Reçu en préfecture le 11/05/2026  
 Publié le 11/05/2026  
 ID : 018-200032514-20260429-CDC2026039-DE

République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	30	31

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 04/05/2026  
Et  
Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 11/05/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE SANCERGUES, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 23/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 23/04/2026.

**Présents** : Mme DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, Mmes : BARRIERE Christelle, BROC Caroline, EGROT Stéphanie, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, MICHAUD Nathalie, RICHARD Isabelle, ROGER Stéphanie, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BALLANT Jean-Pierre, BOULMIER Eric, BUTOUR François, CARLIER Thierry, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DEBONO Yves, DUPREZ Thierry, FERTÉ Hubert, GAUTHIER Fabrice, GUILLAUMAIN Serge, JEAMPIERRE Thierry (arrivé à 18h35), LE CAM Olivier, MERCIER Hubert, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, POUVESLE Philippe, ROBERGE Stéphane, SERVOIS Bertrand

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : M. QUIGNON Philippe à M. POLICARD Philippe

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme RICHARD Isabelle

**CDC2026040 – Fongibilité des crédits**

*Mme La Présidente informe les membres du conseil que le référentiel M57 étend à toutes les collectivités territoriales les règles budgétaires assouplies offrant une plus grande marge de manœuvre et souplesse budgétaire aux gestionnaires, notamment par un mécanisme de fongibilité des crédits.*

*Vu l'article L. 2121-29 du Code général des collectivités territoriales, l'article 242 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre de finances pour 2019 et l'arrêté ministériel du ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et du ministre de l'action et des comptes publics du 20 décembre 2018 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales ;*

*Considérant que la collectivité a adopté par la délibération n°CDC2022052 en date du 07/11/2022 la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;*

*Vu l'article L. 5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales : dans la limite fixée à l'occasion du vote du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer à l'ordonnateur la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'ordonnateur informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.*

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026

ID : 018-200032514-20260429-CDC2026040-DE



*Il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir :*

*- Autoriser Mme La Présidente à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles pour la section de fonctionnement, et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles pour la section d'investissement ;*

*- Donner tous pouvoirs à Mme La Présidente ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.*

*Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

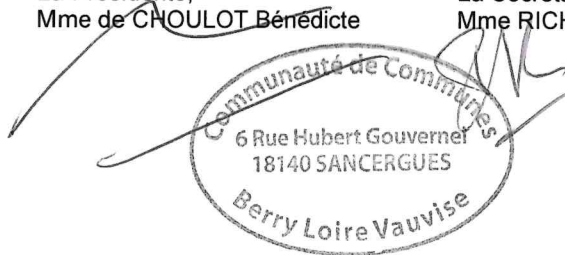
*- Autorise Mme La Présidente à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles pour la section de fonctionnement, et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles pour la section d'investissement ;*

*- Donne tous pouvoirs Mme La Présidente ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En CDC le 30/04/2026  
La Présidente,  
Mme de CHOULOT Bénédicte

La Secrétaire,  
Mme RICHARD Isabelle



Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026

ID : 018-200032514-20260429-CDC2026040-DE



République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE SANCERGUES, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 23/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 23/04/2026.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	30	-

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 04/05/2026  
Et

Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 11/05/2026

**Présents** : Mme DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, Mmes : BARRIERE Christelle, BROC Caroline, EGROT Stéphanie, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, MICHAUD Nathalie, RICHARD Isabelle, ROGER Stéphanie, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BALLANT Jean-Pierre, BOULMIER Eric, BUTOUR François, CARLIER Thierry, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DEBONO Yves, DUPREZ Thierry, FERTÉ Hubert, GAUTHIER Fabrice, GUILLAUMAIN Serge, JEAMPIERRE Thierry (arrivé à 18h35), LE CAM Olivier, MERCIER Hubert, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, POUVESLE Philippe, ROBERGE Stéphane, SERVOIS Bertrand

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : M. QUIGNON Philippe à M. POLICARD Philippe

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme RICHARD Isabelle

**CDC2026041 – Election des Délégués Communautaires au sein du SMICTREM Léré/Sancerre/Vailly-sur-Sauldre**

(Remplace la délibération N°CDC2026024 pour nouvelle organisation au sein de la commune de Groises)

*Madame La Présidente informe le Conseil Communautaire que ce dernier s'est vu attribué 1 délégué titulaire au sein de SMICTEM Léré/Sancerre/Vailly-sur-Sauldre.*

*Madame La Présidente de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise appelle à candidatures. Il est procédé au vote du délégué au scrutin uninominal à la majorité absolue, suite auquel est élu le délégué suivant :*

**Membres titulaires**  
**YVES-PILLON Julien**

*pour siéger au Comité syndical du SMICTREM de Léré/Sancerre/Vailly-sur-Sauldre et représenter la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

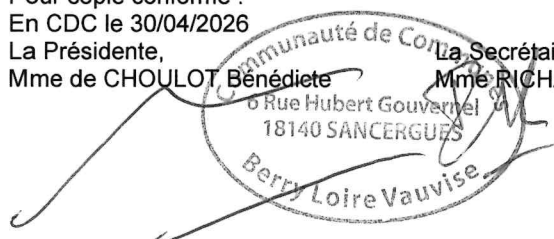
Pour copie conforme :  
En CDC le 30/04/2026

La Présidente,

Mme de CHOULOT Bénédicte

La Secrétaire,

Mme RICHARD Isabelle



Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026

ID : 018-200032514-20260429-CDC2026041-DE



République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	30	-

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 04/05/2026  
Et  
Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 11/05/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE SANCERGUES, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 23/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 23/04/2026.

**Présents :** Mme DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, Mmes : BARRIERE Christelle, BROU Caroline, EGROT Stéphanie, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, MICHAUD Nathalie, RICHARD Isabelle, ROGER Stéphanie, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BALLANT Jean-Pierre, BOULMIER Eric, BUTOUR François, CARLIER Thierry, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DEBONO Yves, DUPREZ Thierry, FERTÉ Hubert, GAUTHIER Fabrice, GUILLAUMAIN Serge, JEAMPIERRE Thierry (arrivé à 18h35), LE CAM Olivier, MERCIER Hubert, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, POUVESLE Philippe, ROBERGE Stéphane, SERVOIS Bertrand

**Absents (es) Excusés (es) :** Excusé(s) ayant donné procuration : M. QUIGNON Philippe à M. POLICARD Philippe

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme RICHARD Isabelle

**CDC2026042 – Election d'un nouveau délégué Communautaire au sein du Pays Loire Val D'Aubois**

*Madame La Présidente informe le Conseil Communautaire que ce dernier s'est vu attribué 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants au sein du Syndicat de Pays Loire Val D'Aubois, à la fois, pour :*

- Les affaires présentant un intérêt général (en référence à l'article L.5212-16 du CGCT)
- Les compétences à la carte SCoT et promotion touristique

*Pour rappel, le résultat du vote en date du 8 avril dernier :*

**Membres titulaires**  
ROBERGE Stéphane  
BALLANT Jean-Pierre  
POLICARD Philippe  
de CHOULOT Etienne

**Membres suppléants**  
BROU Caroline  
DEBONO Yves  
POUVESLE Philippe  
BUTOUR François

*Monsieur DEBONO élu délégué suppléant lors de la dernière élection a souhaité démissionner pour cause de doublon puisqu'il est déjà délégué titulaire pour sa commune.*

*Madame La Présidente de la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise appelle à candidatures. Il est procédé au vote d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à la majorité absolue, suite auquel est élu le délégué suivant :*

**M. CARLIER Thierry**

*pour siéger au Comité syndical du Syndicat de Pays Loire Val D'Aubois en lieu et place de M. DEBONO et représenter la Communauté de Communes Berry Loire Vauvise.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

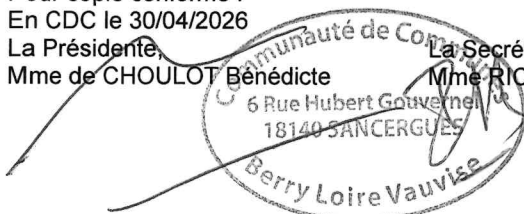
En CDC le 30/04/2026

La Présidente,

Mme de CHOULOT Bénédicte

La Secrétaire,

Mme RICHARD Isabelle



Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026

ID : 018-200032514-20260429-CDC2026042-DE



République Française  
Département CHER  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE**

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
31	30	31

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 31
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le : 04/05/2026

Et

**Publication sur le site internet de la CDC BLV le : 11/05/2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf Avril à 18:00, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE VAUVISE s'est réuni à la SALLE DES FETES DE SANCERGUES, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers communautaires le 23/04/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la communauté de communes le 23/04/2026.

**Présents** : Mme DE CHOULOT Bénédicte, Présidente, Mmes : BARRIERE Christelle, BROC Caroline, EGROT Stéphanie, GARNAUD Aurélie, MENARD Francine, MICHAUD Nathalie, RICHARD Isabelle, ROGER Stéphanie, MM : AMIOT Jean-Christophe, AUCLERC Thierry, BALLANT Jean-Pierre, BOULMIER Eric, BUTOUR François, CARLIER Thierry, DE CHOULOT Etienne, DE LEO Claudio, DEBONO Yves, DUPREZ Thierry, FERTÉ Hubert, GAUTHIER Fabrice, GUILLAUMAIN Serge, JEAMPIERRE Thierry (arrivé à 18h35), LE CAM Olivier, MERCIER Hubert, PASQUE Jean-François, POLICARD Philippe, POUVESLE Philippe, ROBERGE Stéphane, SERVOIS Bertrand

**Absents (es) Excusés (es)** : Excusé(s) ayant donné procuration : M. QUIGNON Philippe à M. POLICARD Philippe

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme RICHARD Isabelle

**CDC2026043 – Convention de partenariat économique avec la Région Centre-Val de Loire**

*Vu la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;*

*Vu les articles L.511-2, L.1511-3, L.1111-8 et R.1111-1 du CGCT ;*

*Vu la délibération de l'assemblée plénière DAP n°22.04.08 des 09 et 10 novembre 2022 portant adoption du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation de la Région Centre-Val de Loire (SRDEII) ;*

*Vu la délibération de la commission permanente du Conseil régional du Centre-Val de Loire n°23.02.11.34 du 10 février 2023 adoptant des règlements d'intervention des CAP PME-PMI, Économie de Proximité, Transformation Numérique, Transition Écologique et Pass Vie ;*

*Vu la délibération de l'assemblée plénière DAP n°23.02.03 des 12 et 13 avril 2023 portant adoption de la stratégie régionale de développement touristique "Ambitions Tourisme 2030" et du règlement d'intervention CAP Tourisme et des appels à projets "hébergements touristiques le long des itinéraires structurants cycliste, équestre et pédestre" et "hébergements touristiques écolabellisés s'inscrivant dans une démarche de tourisme durable" ;*

*Vu la délibération de la commission permanente du Conseil régional du Centre-Val de Loire en date du 17 octobre 2025 (n°20087) approuvant la convention de mise en œuvre d'un partenariat économique ;*

Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026

ID : 018-200032514-20260429-CDC2026043-DE



*Vu la délibération n°CDC2019031 du conseil communautaire en date du 24 juin 2019 transférant la compétence promotion du tourisme dont création d'offices de tourisme au syndicat mixte du Pays Loire Val d'Aubois ;*

*Vu la délibération n°CDC2021044 du conseil communautaire en date du 31 Mai 2021, émettant un avis favorable concernant le SCoT rural ;*

**Entendu** le rapport de Mme La Présidente sur une stratégie globale positionnant le syndicat mixte en fonction des compétences qui lui ont été transférées ainsi que des programmes et des partenariats pluriannuels qu'il entretient sur les champs de l'aménagement du territoire et du développement durable, aux côtés des communautés de communes pleinement compétentes avec la Région en matière de développement économique ;

**Considérant** l'intérêt d'une démarche-projet favorisant une approche partagée, non centralisée, de l'aménagement du territoire, plaçant les collectivités locales au premier rang de la décision et de l'action ;

*Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :*

*- Valide la convention pour la mise en œuvre d'un partenariat économique entre la Région Centre-Val de Loire, Dev'up, le Pays Loire Val d'Aubois, les communautés de communes Berry Loire Vauvise, Pays de Néronde, Portes du Berry et Trois Provinces ;*

*- Autorise la Présidente à signer le document ;*

*- Mandate la Présidente pour toutes les démarches afférentes à ce dossier.*

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

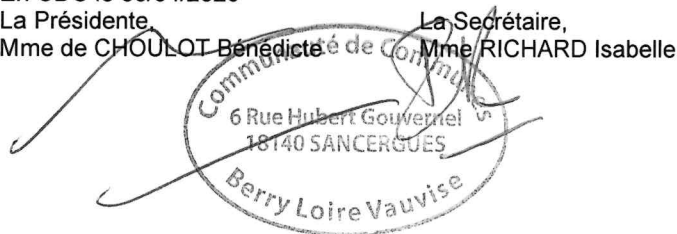
En CDC le 30/04/2026

La Présidente

Mme de CHOULOT-Bénédictine

La Secrétaire,

Mme RICHARD Isabelle



Envoyé en préfecture le 11/05/2026

Reçu en préfecture le 11/05/2026

Publié le 11/05/2026

ID : 018-200032514-20260429-CDC2026043-DE

